

BERGES INSTABLES

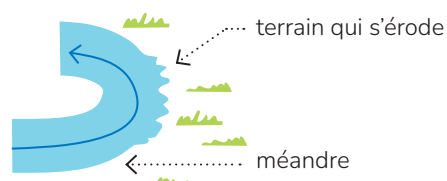
Les berges peuvent s'éroder sous l'action de l'eau, des vagues ou encore glisser suite à des pluies intenses. C'est un phénomène naturel qui fait partie de la vie de la rivière. Si un enjeu est concerné, on peut avoir besoin de limiter les érosions. Pour savoir quelle action mener, il faut d'abord en identifier la cause.

CAS 1

Le terrain est situé sur l'extérieur d'un méandre de la rivière



Érosion sur la Lède



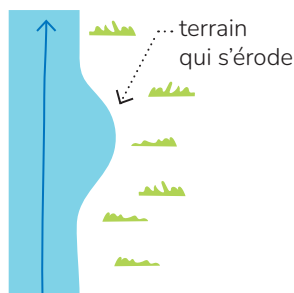
L'érosion est naturelle, due à l'accélération de l'eau sur l'extérieur de la courbe.

Ce phénomène peut être accentué par un manque de végétation sur la rive ou un enfoncement du lit de la rivière.

Des plantations peuvent être préconisées en cas d'absence de végétation.

CAS 2

L'érosion a lieu en ligne droite



Ce type d'érosion peut avoir plusieurs causes : il est très important de déterminer lesquelles pour pouvoir y répondre.

- **Un arbre a glissé, entraînant la berge (tempête ou très vieux sujet) :**
le retrait de l'arbre pourra suffire à arrêter la dynamique de l'érosion.
- **Il y a des arrivées d'eau superficielles ou internes dans la berge :** c'est un phénomène de glissement actif. Sans gestion des eaux dans la berge le glissement continuera.
- **Le fond du lit s'enfonce et la berge, qui se creuse au pied, descend :**
seul un travail complet sur le cours d'eau pourra permettre de limiter ces phénomènes.



Chute de blocs sur le Lot



Glissements de terrain
le long du Lot



LES SOLUTIONS ACTION(S) DE L'HABITANT

- > Je regarde si un enjeu est concerné (maison, route, pont).
- > Je regarde si ma berge est à nu (l'herbe seule ne suffit pas à tenir les terres).
- > Je regarde si le pied de la berge est sous cavé (eau qui rentre profondément sous la berge).
- > Si aucun enjeu n'est concerné, mieux vaut ne réaliser aucune intervention sur l'érosion. Les érosions et la sédimentation font partie de la vie de la rivière.
- > Si un enjeu spécifique est menacé par une érosion, une solution de confortement peut être envisagée.
- > En première urgence chaque riverain peut déjà retirer les arbres effondrés pour alléger la berge.

On adaptera la technique au contexte et aux contraintes de chaque site en privilégiant quand c'est possible les solutions douces.

ACTION(S) DU SMAVLOT47

- > **Conseil technique** : diagnostic du problème, dimensionnement de solutions techniques, appui au montage des dossiers réglementaires, appui à la recherche de prestataires compétents, et prise en charge des plantations quand cela est nécessaire.

ATTENTION :

Les travaux sur les berges peuvent être soumis à des demandes auprès des services de l'État.

Avant toute intervention, renseignez-vous auprès de la DDT.